

 <https://www.francebleu.fr/infos/transports/transport-scolaire-un-arret-de-bus-a-cent-metres...>

 De

 2 min read

Transport scolaire : un arrêt de bus à cent mètres le matin mais à trois kilomètres le soir

C'est un trajet en bus pour le moins incongru que ce lycéen de 15 ans, qui habite Terres de Bord dans l'Eure (ancienne commune de Tostes), doit faire pour se rendre au lycée à Elbeuf (Seine-Maritime) et rentrer le soir chez lui. **"Le matin, il prend le bus à 7h05"** explique sa mère Lidwine Eugène, à une centaine de mètres du domicile familial, mais **le soir le bus de ramassage scolaire le dépose à trois kilomètres de son domicile**. Lilian doit prendre une route pas du tout sécurisée pour retourner chez lui.



La mère de Lilian ne comprend pas qu'il y ait **un point de montée mais pas de point de descente** et le député Philippe Brun a lui aussi fait part de son incompréhension. Il a partagé une vidéo sur X (ex-Twitter) qui montre le trajet, qui a été visionnée plus d'un million de fois. L'élus socialiste y dénonce *"l'abandon du service public en milieu rural"*.

Lidwine Eugène dit **craindre pour la sécurité de son fils**, *"les véhicules arrivent à plus de 80 une fois que le cimetière est passé"* sur cette route non sécurisée, non éclairée et sans trottoir pour les piétons. La mère de famille **ne demande pas un service à la carte pour son fils**, *"on s'est installé dans un village où on savait pertinemment qu'il y avait pas de transport quotidien pour les activités comme le sport ou les loisirs"* explique-t-elle, *"mais le transport scolaire, c'est le b.a.-ba, il n'a que quinze ans, il n'est pas en âge de passer le permis"*. La trottinette est également exclue en raison de la dangerosité de la route.

La Région interpellée

Lidwine Eugène a envoyé un mail à la Région Normandie, qui gère l'organisation des transports scolaires pour qu'un point de descente soit fixé au même lieu qu'au point de montée, d'autant que **l'autre partie du village, Montaure, est correctement desservie**, Terres de Nord étant le résultat de la fusion des communes de Montaure et de Tostes. Elle n'a pour l'instant pas de réponse. Elle serait même prête à payer un supplément tarifaire s'il le faut pour assurer la sécurité de son adolescent et la tranquillité parentale.

Generated with Reader Mode